Envoyé en préfecture le 25/11/2024

Reçu en préfecture le 25/11/2024

Publié le 25/11/2024

ID: 089-218904530-20241119-DELIB202437-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU

Département de l'Yonne

Nombre de membres

Séance du 19 novembre 2024

En exercice: 14

L'An deux mille vingt-quatre, le 19 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,

Présents : 10

sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Votants: 11

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Florence CAPITAIN, Jean-

Louis MANGIN, Serge SAUVAGERE, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre

**Date de convocation**: 06 novembre 2024

SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

Date d'affichage: 06 novembre 2024

Absents excusés: Élisabeth NOYEMIAN (pouvoir à Dominique MOREL), Céline

PARIS, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2024 - Délibération π° 2024-37

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 02 octobre 2024, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Madame Élisabeth NOYEMIAN,

Il convient à ce titre que les membres du Conseil les valident ou demandent à les modifier.

Le conseil Municipal, après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré,

APPROUVE les procès-verbaux du Conseil Municipal du 02 octobre 2024, à l'unanimité.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Ont signé tous les membres présents.

Pascal BARBERET

Délibération 2024-37